

Types de suivi de vos salariés : Simple, adapté, renforcé et renforcé annuel

SUIVI SALARIES	CODES	DÉTERMINANTS
SI (Suivi Individuel-hors risque particulier)	SI	Pas de surveillance
SIA (Suivi Individuel Adapté)	TH INV FEM NUIT 18NTR AB2 ChEM	Travailleur handicapé Titulaire d'une pension d'invalidité Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher Travailleur de nuit Moins de 18 ans non affecté à travaux réglementés Salarié exposé à des agents biologiques du groupe 2 Salarié exposé à des champs électromagnétiques si VLE dépassée

SUIVI SALARIES	CODES	DÉTERMINANTS
SIR (Suivi Individuel Renforcé)	AMIA	Salarié exposé à l'amiante
	PB	Salarié exposé au plomb
	CMR	Salarié exposé à des agents chimiques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR)
	AB34	Salarié exposé à des agents biologiques pathogènes des groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)
	CatB	Salarié exposé aux rayonnements ionisants (catégorie B)
	HypB	Salarié exposé au risque hyperbare
	MONT	Salarié exposé à des risques de chutes de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudages
	MANU	Salarié exposé à de la manutention manuelle, port de charges >55 kg (R4541-9)
	COND	Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES)
	ELEC RPE	Habilitation électrique Risques particuliers motivés par l'employeur
SIR1 (Suivi Individuel Renforcé Annuel)	18TR	Moins de 18 ans affectés à des travaux réglementés
	CatA	Rayonnements ionisants de catégorie A